

Inf'Eaux 22

Bulletin mensuel d'information
du Département des Côtes d'Armor
sur la situation de la ressource en eau

À l'échelle cosmique, l'eau
liquide est plus rare que l'or.

Hubert Reeves-astrophysicien

Toutes les données de
qualité d'eau issues du
réseau départemental sont
consultables sur
AppInfeaux.cotesdarmor.fr
www.datamor.fr

La Rance, les chaos de Lanrelas, le site des Aulnais ©T. Jeandot

Info et agendas



Carrefour des Gestions Locales de l'eau 29/30 JANVIER 2020

Rennes/ Parc des expositions

Une rencontre incontournable pour les professionnels de la filière - 500 exposants, 90 conférences, focus techniques, ateliers pratiques, speed-meetings, débats d'idées...

Réservez votre badge: <http://www.carrefour-eau.com>

Décembre en résumé

- La fin de l'année 2019 est marquée par des records de débits et des rivières qui débordent.
- Cette météo favorise l'entraînement des pesticides dans les rivières, dont un antilimace, ainsi qu'un fongicide, utilisés en cette période humide sur les cultures.
- Nouvelle actualité sur les produits phytosanitaires, les éléments essentiels de l'arrêté national sur les zones de non-traitement (ZNT) sont en page intérieure.
- La dernière évaluation 2019 de l'état des Eaux est sortie: moins de 40 % des masses d'eau sont classées en 'bon état' dans le département.
- En dernière page, un exemple de restauration de la continuité écologique dans le Trégor. Objectif: permettre la remontée des anguilles, saumons, aloses et autres poissons migrateurs dans le Guindy.

4 initiatives agricoles qui portent leur fruit

Des agriculteurs agissent pour l'eau et modifient leurs pratiques culturales pour réduire et limiter les transferts de pollutions:

- conversion à l'agriculture biologique
- aménagement et restauration des mares
- création de haies, exploitation durable des prairies, de zones humides
- achat d'agro-équipements

Pour en savoir plus:

<https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home/espace-actualites/actualite-aides-et-redevances/contenu1/lactualite-des-aides-et-des-redevances/4-nouvelles-experiences-agricoles-pour-leau-a-decouvrir.html>

Partageons nos idées et passons à l'action! face au changement climatique

Jusqu'au 6 mai 2020, on s'engage et on signe la charte:

<https://agence.eau-loire-bretagne.fr/charte-changement-climatique>

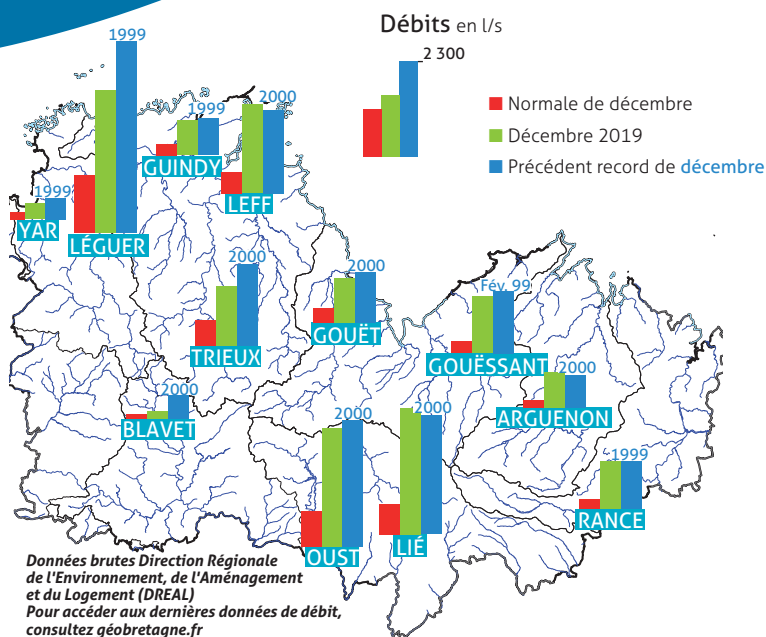
Côtes d'Armor
le Département



Météo et précipitations

Débits des rivières

À retenir: les pluies abondantes de décembre, en situation excédentaire comme depuis 3 mois. Météo France enregistre des cumuls importants, jusqu'à 560 mm dans le Mené, soit le double de la normale dans ce secteur.



Pluviométrie de décembre 2019

Pluie en mm	Rostrenen	Pommerit Jaudy	Trémuson	Quintenic	Merdrignac
Du 1 ^{er} au 10	23	93,9	19,8	20,8	23,4
Du 11 au 20	98	66,1	68,3	51,8	98,6
Du 21 au 30	57,7	32,2	27,3	21,4	40,6
Cumul mois en mm	179	121	115	94	163
Rapport à la normale	122 % > normales	110 % > normales	131 % > normales	121 % > normales	155 % > normales

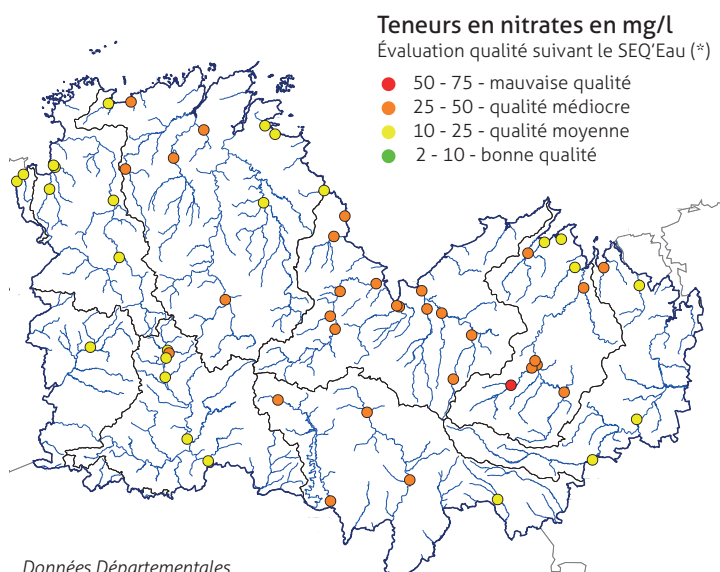
Bilan des écoulements dans les rivières costarmoricaines Tendance départementale sur l'année hydrologique 2019

Janv	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
					++	++	••••		++	+++	+++
■ supérieurs aux normales		■ inférieurs aux normales		■ voisins des normales		++ significativement					

Des cours d'eau qui débordent

Sur des sols saturés, les pluies de décembre ont fait accroître les régimes hydrauliques déjà très élevés. Les écoulements sont 2 à 5 fois supérieurs aux normales, des débits qui frôlent voire dépassent les records de décembre sur 30 à 40 ans de données. De nombreux cours d'eau sont sortis de leur lit et certains mis sous surveillance particulière par le service Vigicrue de Météo France (risque de débordement important). Une décrue est néanmoins constatée en ce début d'année.

Teneurs en décembre 2019



(*) Seq'Eau: Système d'Évaluation de la qualité des cours d'eau utilisé préférentiellement à l'évaluation des masses d'eau selon la Directive Cadre Européenne (DCE).

Les nitrates dans les rivières

Une diminution des teneurs à l'Est mais la stabilité demeure

Avec une météo humide et des précipitations en hausse pour le 3^e mois consécutif, la moitié des rivières enregistrent une baisse des teneurs en nitrates.

Les concentrations fluctuent entre 12 mg/l (Blavet, Rance, Kermiton) et 54 mg/l (Quilloury) pour une moyenne semblable à celle de novembre, soit 26 mg/l.

En 2019, un peu plus de 40 % des cours d'eau présentent une moyenne supérieure à 25 mg/l.

La moyenne de l'année 2019 est égale à 24 mg/l.

Les pesticides dans les rivières

DISTANCES MINIMALES

entre les zones d'épandage et les zones d'habitation

DATE D'APPLICATION : 1^{ER} JANVIER 2020 (Arrêté ministériel du 27/12/2019)



Pour les produits les plus dangereux



20 m

Distance incompressible

Pour les autres produits phytopharmaceutiques

10 m

pour l'arboriculture, la viticulture, les arbres et arbustes, la forêt, les petits fruits et cultures ornementales de plus de 50 cm de hauteur, les bananiers et le houblon

5 m

pour les autres cultures



À condition d'avoir recours à des matériels de pulvérisation les plus performants sur le plan environnemental, les distances minimales peuvent être ramenées, dans le cadre des chartes d'engagements :

- jusqu'à 5 m pour l'arboriculture
- jusqu'à 3 m pour la viticulture et les autres cultures

Pour en savoir plus :

<https://www.legifrance.gouv.fr>

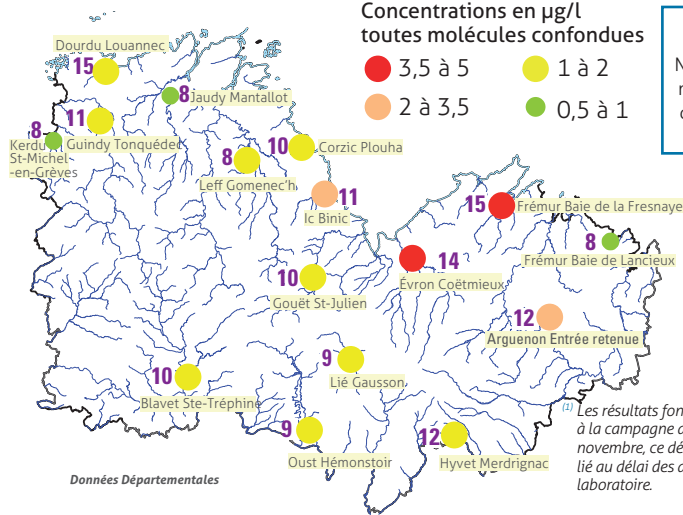
Teneurs en novembre 2019 ⁽¹⁾

Concentrations en µg/l toutes molécules confondues

● 3,5 à 5 ● 1 à 2
● 2 à 3,5 ● 0,5 à 1

N

Nombre de molécules détectées au total



Météo pluvieuse propice à l'entraînement des pesticides

- 31 molécules détectées en novembre, tous points de prélèvements confondus,
- Présence d'un fongicide, le propamocarbe, et d'un antilimace, le métaldéhyde. Ce dernier est très difficile voire impossible à éliminer par les stations d'eau potable. Des méthodes alternatives existent : phosphate ferrique en agriculture ou solutions naturelles,
- Le terbutylazine, herbicide autorisé depuis 2017 sur maïs apparaît également sous deux formes dégradées **hautement rémanentes** dans l'environnement. C'est le cas de nombreuses substances présentes dans nos eaux : des **produits de dégradation** de substances mères. 50 % des substances décelées en novembre sont sous cette forme.

Nos résultats pesticides sont disponibles sur appinfeaux.cotesdarmor.fr/pesticides

Dernière évaluation de l'état des eaux

Des efforts sont encore à accomplir pour atteindre le bon état écologique

© T. Jeandot

Pour évaluer l'état des eaux, on utilise la notion de masse d'eau qui sert d'unité d'évaluation (terme technique introduit par la DCE pour désigner une partie de cours d'eau ; un plan d'eau ; un estuaire ; une portion du littoral ou encore un espace d'eau souterraine).

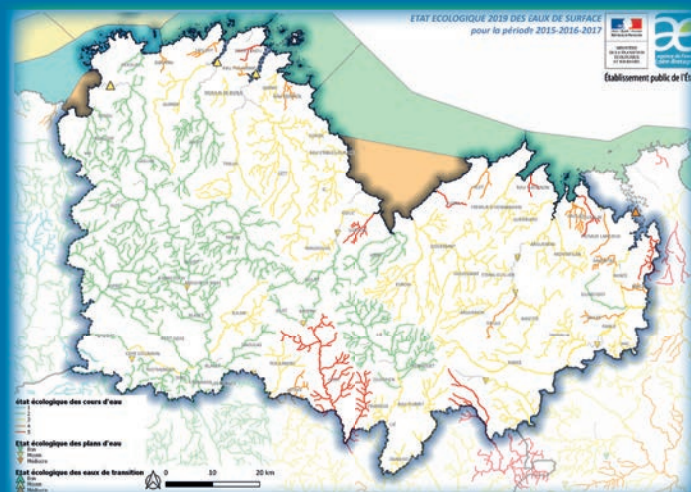
L'état 2019 impose de nouvelles règles d'évaluation de l'état précédent à 2015, intégrant 8 nouveaux polluants et une connaissance accrue des milieux aquatiques.

D'après cette dernière évaluation, 38 % des masses d'eau en Côtes d'Armor sont en bon état.

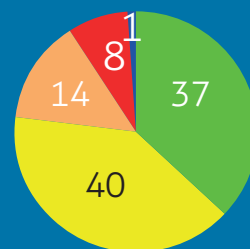
Les services de l'État et les acteurs locaux, dont le Département, définissent actuellement un programme d'action pour continuer à améliorer l'état des eaux (hydrologie, assainissement, pollutions diffuses et morphologie des cours d'eau).

L'état écologique comporte :

- un **état biologique**, à partir de mesures IBD, I2M2, IBMR, IPR (cf. Inf'Eau22 n° 260 de nov 19),
- un **état physico-chimique** (oxygène, nutriments, température, acidification),
- un **état sur les polluants dits « spécifiques »** (12 pesticides, 4 métaux, 1 hydrocarbure pris en compte dans l'évaluation).



État écologique global 2019 des masses d'eau "cours d'eau" en Côtes d'Armor en %



Très bon Moyen Mauvais
Bon Médiocre

Focus territorial

Zoom sur le Comité de bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien (*) qui mène des actions en faveur de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, en lien avec le SAGE Argoat-Trégor-Goëlo.

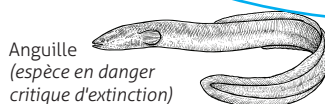
En 2020, l'ouvrage de Pont Scoul situé sur le Guindy, sera aménagé pour laisser passer les saumons, anguilles et toutes les autres espèces.

La continuité écologique, c'est la libre-circulation des organismes aquatiques et des sédiments dans les cours d'eau

Les poissons ont besoin de pouvoir remonter les rivières depuis la mer ou l'estuaire jusqu'aux zones de sources; c'est la mission du Comité de bassin versant de s'assurer qu'ils peuvent se déplacer tout au long des cours d'eau. On parle alors d'actions en faveur de la grande continuité. Il s'agit d'aménager des ouvrages (barrage, seuil, chute d'eau...) pour favoriser le passage des poissons et le bon déroulement de leur cycle de vie. Le saumon atlantique, l'anguille, l'aloise, la lamproie marine et d'autres espèces migratrices peuplent nos cours d'eau. Ils réalisent une partie de leur cycle en mer et l'autre en rivière. Certaines de ces espèces sont menacées et en liste rouge, c'est pour cette raison que sont menées les actions en faveur de la continuité écologique.



Saumon atlantique
(espèce menacée)



Anguille
(espèce en danger critique d'extinction)



Dour hon douar
Jaudy-Guindy-Bizien

Reconquête de la qualité de l'eau

Aller-retour de la mer des Sargasses au Trégor pour l'anguille !

Sur les bassins-versants du Jaudy-Guindy-Bizien, 800 km de cours d'eau sont propices à l'anguille, espèce vulnérable, dont les populations déclinent. Les jeunes anguilles naissent dans la mer des Sargasses et parcourent près de 5 000 km pour rejoindre nos côtes. Elles tentent alors de coloniser nos cours d'eau. Un obstacle peut suffire à mettre un terme à leur périple. C'est là qu'interviennent le Comité de bassin versant pour restaurer la continuité écologique et la Fédération de pêche des Côtes d'Armor pour faire le suivi des populations piscicoles. Il faudra 3 à 10 ans aux anguilles pour atteindre leur maturité sexuelle, avant de retrouver le chemin de la mer des Sargasses pour s'y reproduire et mourir.

D'où viennent les cailloux au fond de la rivière ?

Ils viennent des zones de sources et des berges... C'est ce qu'on appelle le substrat. Il est indispensable aux poissons mais aussi aux insectes aquatiques comme support de vie, pour se reproduire ou se cacher des prédateurs. Un fond colmaté, c'est-à-dire recouvert de vase, étouffe la vie aquatique et empêche certaines espèces de pondre ou se développer. Les cailloux, pierres, graviers se déplacent au gré des crues. Certains ouvrages bloquent ce transit et provoquent un manque de sédiments à certains endroits et une accumulation à d'autres. La rivière ne peut pas s'équilibrer. C'est le deuxième volet de la grande continuité, pris en compte dans les projets d'aménagement.



Financement

Le projet de Pont Scoul, écologiquement ambitieux est soutenu par de multiples partenaires financiers :

- > L'agence de l'eau Loire Bretagne,
- > Le Département des Côtes d'Armor,
- > La région Bretagne,
- > Lannion Trégor Communauté.

L'ouvrage est situé à proximité immédiate de la prise d'eau de Pont Scoul, gérée par le Syndicat intercommunal d'adduction d'eau du Trégor.

(*) Le comité de bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien regroupe LTC, GPA et plusieurs syndicats de producteurs d'eau potable.



DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR

Direction du Patrimoine

9 place du Général de Gaulle
CS 42371

22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1

Tél. 02 96 62 27 10 / 02 96 62 27 52

Ce document est téléchargeable
sur cotesdarmor.fr rubrique Environnement > L'eau

Côtes d'Armor
le Département

